

# Les soins psychiatriques : du consentement à l'hospitalisation sous contrainte

Public : Tout professionnel de santé, représentants des usagers, acteurs associatifs...

Prérequis : Aucun

Durée conseillée : 1 jour

Dates : sessions organisées à la demande, sous deux mois

Présentiel

Distanciel

MOOC flexible : capsules vidéos 4h + webinaire live 1h, à votre rythme

4 à 10 participants

Validation des acquis :  
Remise d'une attestation de formation.

Tarifs :  
Intra/MOOC : sur devis  
Inter : 690 euros HT

Financement :

OPCO/CPF/DPC/FIF-PL :  
Via partenaire Qualiopi dédié  
(contact pour mise à jour 2026)

## Compétences visées :

- ✓ Expliquer le cadre légal des soins psychiatriques
- ✓ Déterminer si le patient consent de façon libre et éclairée à tout acte de diagnostic, de prévention ou de soin
- ✓ Identifier les hypothèses dans lesquelles les soins peuvent ou doivent être mis en œuvre sans le consentement du patient
- ✓ Appliquer les procédures encadrant les soins non consentis
- ✓ Distinguer les différentes responsabilités encourues en cas de non-respect des normes en vigueur

## Programme indicatif :

- ◆ Le cadre légal des soins psychiatriques
- ◆ Les soins psychiatriques consentis
- ◆ Les soins psychiatriques non consentis
- ◆ Les responsabilités encourues

## Méthodes pédagogiques :

- Apports de connaissances et mise à disposition de supports de formation.
- Brainstorming et retours d'expérience
- Etude de cas et analyse des décisions prises par les équipes
- Simulation d'admission en soins psychiatriques et application des procédures légales

## Modalités d'évaluation :

- Questionnaire de positionnement en amont
- Evaluation des acquis (quiz, cas pratiques)
- Auto-évaluation : atteinte des objectifs et compétences visées, projection dans la pratique
- Recueil de satisfaction des participants

**Contact : Camille KUREK**  
[camille.kurek@lexior.fr](mailto:camille.kurek@lexior.fr) / 06.64.71.14.37

